

# **Bien-être et consolidation de l'Etat de droit dans l'UE dans le contexte de globalisation**

G. Dussouy et B. Yvars

Université Montesquieu - Bordeaux IV

## **Introduction:**

La prospérité et le bien-être des populations de l'Union Européenne sont désormais en danger sous l'effet des crises engendrées par l'endettement des économies nationales et par les dérives chaotiques d'une économie mondiale dérégulée. Déstabilisé par les flux de la mondialisation, le modèle européen est en crise à tous les niveaux ; il est en voie de marginalisation géopolitique (la décentration de l'économie mondiale vers le Pacifique est un fait de plus en plus admis), de paupérisation et de communautarisation. Sa spécificité et son destin sont d'autant plus en jeu que règne entre les peuples de l'Union une culture d'indifférence aggravée par l'absence de tout progrès dans la formation d'une identité européenne<sup>1</sup>.

Face aux nouveaux défis, la gouvernance mondiale demeurant un vain mot, un slogan, voir une chimère, comme le démontrent tous les « grands sommets » du G8 au G20, la seule issue réside, plus que jamais, dans la réactivation du projet fédéraliste<sup>2</sup>, dans la réalisation de l'Etat européen capable de rassembler les dernières forces vives du continent. Quitte à ce que le processus n'engage, dans un premier temps, qu'un petit nombre de peuples européens, il doit prioritairement renouer avec des logiques de gouvernement qui privilégient les intérêts et les identités de ces derniers. S'il en était autrement tout est à craindre pour la prospérité et la démocratie en Europe.

---

<sup>1</sup> Politique européenne, « Amours et désamours entre Européens. Vers une communauté politique de citoyens ? » n°26, Automne 2008.

<sup>2</sup> Projet auquel n'adhèrent toujours pas les principaux Etats membres de l'UE ou de la zone euro.

## **1 Les crises économiques qui menacent la stabilité et la prospérité de l'U.E.**

En s'endettant excessivement et en acceptant la logique du marché mondialisé (c'est à dire en supprimant toute barrière douanière commune significative et en renonçant à la préférence communautaire) qui creuse les déficits commerciaux, à de rares exceptions près, et qui déstructure l'emploi, les Etats de l'Union européenne se sont mis dans de graves difficultés<sup>3</sup>. Celles-ci pourraient d'autant plus conduire à une crise majeure que le vieillissement des populations ne laisse rien augurer de bon au plan économique : faiblesse de la demande intérieure, alourdissement des dépenses et des charges sociales, manque de dynamisme en matière d'investissement et d'innovation. Tous ces éléments font que la croissance a peu de chances d'être au rendez-vous dans les décennies qui viennent. En tout cas, avec un taux assez élevé pour répondre à toutes les échéances à la fois.

### **1- 1 Les déficits jumeaux et le problème de l'emploi**

Quel est le contexte économique international auquel est confrontée plus particulièrement l'Union européenne ?

- en ce qui concerne les relations avec les pays tiers : l'Union européenne rencontre des défis majeurs jamais connus depuis 1957, date de naissance du traité de Rome et de la CEE à Six. Le plus important est celui posé par l'avenir de son appareil productif (produits agricoles et industriels et services) fortement contraint par la mondialisation des activités et le rôle majeur d'un dollar étasunien, aux fluctuations erratiques et fortes à la baisse (alors qu'il est la principale monnaie véhiculaire des échanges commerciaux internationaux). De plus, les accords commerciaux internationaux doivent respecter désormais la clause NPF (exigence de l'OMC). Dans ces conditions, les zones de libre-échange et d'union douanière ne correspondent plus à aucune préférence régionale effective et à aucun degré d'intégration commerciale véritable. Ainsi, avant l'entrée en vigueur de l'euro à partir du 1er janvier 1999, l'Union européenne avait-elle perdu sa spécificité d'union douanière, voire de marché unique par rapport aux marchés des pays tiers. Avec un TEC moyen de 3% et un taux de change d'un dollar baissier qui fluctue entre 1,10 \$ et 1,50 \$ contre 1 €, la réalité de l'union douanière est démentie par les faits et l'économie des États européens est pleinement insérée dans la mondialisation. Cela étant, avec la création de la zone euro, l'Europe a renoué malgré tout avec un processus d'intégration

---

<sup>3</sup> En matière de déséquilibres commerciaux extérieurs, il faut aussi noter l'importance des excédents allemands réalisés dans les échanges avec les partenaires européens de sa zone d'échanges naturelle.

économique plus approfondi. Contrairement aux souhaits de l'Allemagne, l'union monétaire a été largement ouverte et regroupe aujourd'hui des pays peu convergents en matière de structures économiques, les critères de Maastricht ne permettant pas une convergence suffisante (insuffisance de la convergence nominale exclusivement centrée directement ou indirectement sur l'aversion pour l'inflation).

A cette contrainte extérieure s'ajoute une contrainte interne à l'Union européenne et à la zone euro. A cet égard, deux thèses s'opposent sur les effets de l'approfondissement de l'intégration économique : celle de l'endogénéité de l'intégration économique de J. A. Frankel et A. K. Rose (la monnaie unique stimule le commerce intra-branche en synchronisant les cycles) et celle de la divergence économique de P. R. Krugman (la monnaie unique stimule le commerce interbranche en désynchronisant les cycles). Les tests empiriques montrent qu'il existe une Europe à plusieurs vitesses productives parce que l'échange intra-branche vertical est prépondérant dans les échanges intra-communautaires des pays les plus développés de la zone euro (la thèse de la divergence économique apparaît ainsi plus pertinente).

En conclusion, plus l'intégration économique s'approfondit, plus le risque de divergence s'accroît et menace la pérennité de la zone d'intégration régionale parce que les gains de l'intégration économique sont inégalement répartis sur le territoire européen et entre catégories socioprofessionnelles.

La plupart des économistes et des décideurs publics ne dégagent pas de perspectives économiques court terme - long terme pour l'Union européenne et surtout pour la zone euro qui prennent simultanément en compte la mondialisation des systèmes productifs et des échanges, la financiarisation internationale et ses redoutables dysfonctionnements ainsi que la nécessité d'une nouvelle croissance soutenable, c'est-à-dire répondant à la contrainte écologique. Cela dit, il apparaît nécessaire et urgent de faire avancer la réflexion et les propositions en la matière en raison de l'acuité de la crise économique actuelle pour l'Europe: la divergence économique intra-européenne s'accroît entre les Etats membres de la zone euro en déficit de finances publiques et à solde positif de transactions courantes et les autres Etats membres, en situation critique, concernés à la fois par les déficits jumeaux des comptes publics et des échanges avec les pays tiers. Les statistiques sont claires en la matière :

1) en matière de déficits publics, ceux de la zone euro et de l'Union européenne à 27 atteignent en 2009 respectivement 6,3% et 6,8% du PIB (et la dette publique respectivement 78,7% et 73,6%). Mais le point essentiel réside dans la divergence en la matière au sein des Etats membres de la zone euro : en 2009, les déficits publics les plus élevés, par rapport au

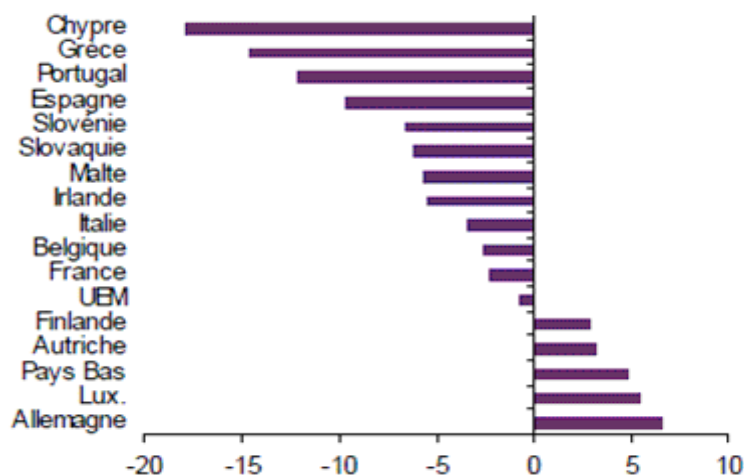
PIB, ont été observés en Irlande (-14,3%), en Grèce (-13,6%), en Espagne (-11,2%), au Portugal (-9,4%), en France (-7,5%). Aucun État membre n'a enregistré un excédent public en 2009. Les plus faibles déficits de l'Union européenne ont été enregistrés en Suède (-0,5%), au Luxembourg (-0,7%) et en Estonie (-1,7%). Au total, vingt-cinq États membres ont enregistré une détérioration de leur solde public exprimé en pourcentage du PIB en 2009 par rapport à 2008, et deux (l'Estonie et Malte) une amélioration. A la fin de 2009, les plus bas niveaux de dette publique par rapport au PIB ont été relevés en Estonie (7,2%), au Luxembourg (14,5%), en Bulgarie (14,8%), en Roumanie (23,7%), en Lituanie (29,3%) et en République tchèque (35,4%). Douze États membres ont affiché un ratio de dette publique supérieur à 60% du PIB en 2009: l'Italie (115,8%), la Grèce (115,1%), la Belgique (96,7%), la Hongrie (78,3%), la France (77,6%), le Portugal (76,8%), l'Allemagne (73,2%), Malte (69,1%), le Royaume-Uni (68,1%), l'Autriche (66,5%), l'Irlande (64,0%) et les Pays-Bas (60,9%).

En résumé, la politique de la dette à laquelle se sont abandonnés la plupart des États européens tout au long de ces dernières décennies, afin de financer la demande sociale, et maintenant les emprunts qu'ils ont contractés pour voler au secours des banques et du système financier, ont ensemble considérablement aggravé leurs dettes publiques. Sans parler des États-Unis, où la situation est plus grave encore, celles-ci ont augmenté en moyenne en Europe de 14,5 points de PIB de 2009 à 2010. Ce qui est inédit dans l'histoire, remarque Jacques Attali. De telle sorte que la dette publique représente 80% du PIB dans l'UE. Un taux qui est approximativement celui d'un pays comme la France (77%), mais qui peut être largement dépassé. Comme c'est le cas avec la Grèce (135% du PIB), dernière victime des spéculateurs, ou avec la Grande Bretagne (100%) qui est leur prochaine cible et qui ne peut compter sur le soutien de la zone euro. Tout cela est fort préoccupant et limite énormément la marge de manœuvre financière et économique des gouvernements européens. En 2010, la France sera débitrice de 454 milliards d'euros, soit plus de cinq années de ses revenus fiscaux.

2) en matière de soldes des transactions courantes, le graphique 1 ci-dessous fait clairement apparaître que seuls cinq pays de la zone euro dégagent une capacité de financement (épargne extérieure), ce qui révèle une bonne insertion dans la division internationale du travail. Cela est notamment vrai de l'Allemagne dont la spécialisation internationale est remarquable depuis toujours, c'est à dire depuis la seconde révolution industrielle, mais qui pratique aussi depuis plusieurs années, avec l'accord des syndicats, une réelle déflation salariale afin de

sauvegarder les emplois. Remarquons aussi qu'une part essentielle du solde courant positif est réalisée par ces pays au sein même de l'Union européenne (zone d'échanges naturelle).

**Graphique 1 - Solde courant des pays de la zone euro  
en 2008 (en % du PIB)**



Source : Eurostat

Les pays de la zone euro qui enregistrent des déficits jumeaux des finances publiques et des transactions courantes sont donc en grande difficulté aujourd'hui, même s'ils ne connaissent pas encore de situation de crise déclarée. Les déficits publics actuels peuvent être résorbés par un ajustement interne basé sur une hausse de la fiscalité (avec un risque faible d'évasion fiscale accrue) et une rationalisation des dépenses publiques mais aussi par le retour à une croissance économique plus forte (qui devrait être en principe plus soutenable parce que plus écologique). Celle-ci devra être soutenue aussi par l'extérieur et dépendra donc de la place future occupée par les pays dans la nouvelle DIT. Or, un problème de compétitivité-structure est posé à la Grèce, à l'Espagne, au Portugal, mais aussi à la France, etc., c'est-à-dire à tous les pays de la zone euro caractérisés aussi par un solde courant défavorable récurrent (l'acuité de ce problème a été exacerbée par la mondialisation). Pour autant, comme le montre le graphique 2 ci-dessous, l'Union européenne dans son ensemble demeure la première zone exportatrice mondiale devant la Chine dont le rôle commercial international est en pleine expansion. Notons aussi que les avantages comparatifs de cette dernière s'appuient sur des différences de taux de salaire et de protection sociale moins incontestables que ne le sont les gains au commerce obtenus par l'innovation, le savoir-faire, etc., qui n'impliquent pas de coûts sociaux pour accéder à une nouvelle compétitivité. De ce point de vue, l'aspect éthique des fondements des avantages comparatifs devraient interpeller davantage l'OMC.

Dans l'avenir, l'endettement public élevé des Etats les conduit à emprunter sur les marchés financiers, ce qui peut engendrer une tension sur les taux d'intérêt et un risque d'effet d'éviction du secteur privé demandeur de ressources pour financer ses investissements. L'investissement des entreprises peut ainsi en être gravement affecté à un moment où les déficits des soldes courants de plusieurs pays de la zone euro exigent des efforts nouveaux et accrus en recherche et innovation pour refonder un appareil productif suffisamment créateur d'emplois. La conséquence de cette situation risque d'être une croissance économique trop faible en Europe, ce qui entraînera peu de création d'emplois et une paupérisation supplémentaire d'une partie de la population européenne.

## **1-2 Le vieillissement des populations et la faiblesse de la croissance.**

Le vieillissement est un phénomène qui concerne toute la population mondiale. De 28 ans en 2005, l'âge médian des habitants de la planète passerait à 38,1 ans en 2050. Mais c'est en Europe qu'il va être le plus sensible et que ses conséquences seront les plus redoutables. En effet, « entre aujourd'hui et 2050, seule la catégorie de la population des plus de 65 ans est amenée à s'accroître dans l'UE à 25 avec un taux de croissance annuel moyen de 1,3%, contre une baisse de 0,3% par an pour les personnes d'âge actif et de 0,5% pour la catégorie des jeunes de moins de 14 ans »<sup>4</sup>. Ce changement a quatre causes qui se combinent : la fécondité, l'allongement de l'espérance de vie, la composition par âge des flux migratoires, et l'héritage des évolutions passées<sup>5</sup>. Depuis le début des années soixante la diminution de la fécondité est continue pour se situer dans l'UE à 25, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, aux environs de 1,4 enfant par femme, soit un niveau inférieur du tiers au seuil de remplacement<sup>6</sup>. Dans le même temps, l'espérance de vie à 60 ans est passée de 15,8 ans en 1960 à 19,6 ans en 2002 pour les hommes et de 19,0 ans à 23,8 ans pour les femmes<sup>7</sup>. Ce vieillissement général de la population européenne appelle deux remarques. D'abord il est inégal, puisque l'on peut distinguer des pays à vieillissement très marqué (avec plus de 23% de personnes âgées pour l'Italie, l'Allemagne et la Grèce), des Etats à vieillissement élevé (entre 20 et 23% de personnes âgées : Suède, Finlande, au Nord, France et Royaume-Uni à l'Ouest, Espagne et Portugal au Sud, Autriche, Hongrie, Bulgarie à l'Est), des Etats à vieillissement plus modéré (18 à 20% de personnes âgées) que l'on trouve aussi bien au Nord (Danemark, Lituanie) qu'à

---

<sup>4</sup> Véronique Riches-Flores, Frédéric Prétet, *Démographie mondiale : les 1001 facettes d'un choc annoncé*, Paris, Société Générale, 2007, p. 45.

<sup>5</sup> Gérard-François Dumont, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe. Géographie-Politique-Prospective*, Paris, Ellipses, 2006, p. 20-21.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 96.

l'Ouest (Pays-Bas), ou à l'Est (Roumanie, République Tchèque), et enfin des exceptions où il est plus faible (Chypre, Irlande, Malte, Pologne et Slovaquie)<sup>8</sup>. Ensuite, il faut tenir compte que ce « vieillissement statistique » s'accompagne d'un moindre vieillissement biologique, en raison du meilleur état de santé qu'autrefois des personnes âgées<sup>9</sup>. Ce qui rend plus acceptable l'élévation de l'âge de départ à la retraite, mais ce qui résoudra pas le problème de la pénurie de jeunes, et ce qui, par conséquent, ne garantira pas la liaison qui existe entre la croissance économique et la dynamique démographique.

Selon les économistes de la Société Générale, le vieillissement démographique des Etats européens fait planer sur eux la menace d'un appauvrissement de 9% à 23% par habitant selon les cas, d'ici à 2050<sup>10</sup>. En l'espace d'un demi siècle, des Etats particulièrement exposés comme l'Italie pourraient perdre jusqu'à 0,7% de croissance par an. Comment dans ces conditions se fera la prise en charge de la dépendance et de la solidarité intergénérationnelle ? Les tensions risquent d'être fortes entre des jeunes aux emplois précaires et de plus en plus mal rémunérés en raison de la concurrence mondiale et des retraités « qui détiennent près du tiers du patrimoine, qui cotisent trois fois moins qu'eux à l'assurance maladie, alors qu'ils en sont les principaux bénéficiaires et qui, indépendamment de leurs revenus, bénéficient de multiples réductions tarifaires »<sup>11</sup>. Avec un retraité pour deux actifs en Europe, le poids du vieillissement sur les finances publiques va devenir non supportable. « Dans l'Union à 25, les dépenses liées à l'âge de la population représentaient en 2004 près de 25% du PIB, les deux tiers étant liés au financement des retraites et à la santé. A l'horizon 2050, les estimations de la Commission [européenne] suggèrent que celles-ci atteindraient près de 30% »<sup>12</sup>. Alignement des retraites sur la durée de la vie, réduction du degré de générosité des systèmes de retraites, et privatisation partielle sinon totale de ces derniers s'imposent comme les seuls moyens d'enrayer l'endettement des Etats européens. L'alignement des prestations en Europe sur le système britannique, le moins « généreux au regard du poids des pensions par rapport au poids de la population de plus de 65 ans dans la population totale à l'horizon 2050 »<sup>13</sup> se traduirait par « une baisse des prestations retraites de l'ordre de 40% à 50% pour des pays comme la France, la Belgique ou le Portugal ... réduisant de près de moitié la hausse de

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>9</sup> Raimondo Cagiano de Azevedo et Cristina Giudici, « Vieillissement et dé-vieillissement de la population en Europe », *Les territoires face au vieillissement...ibid.*, p. 104-109.

<sup>10</sup> V. Riches-Flores et F. Prêtet, *op.cit.*, p.47.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.112.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.66.

l'endettement pour l'UE 12, de près de deux tiers »<sup>14</sup>. Quant aux dépenses de santé, en suivant la même politique, c'est à dire en prenant comme référence les systèmes les moins portés à la dépense (autrichien, italien, portugais), « l'impact sur les dépenses pour des pays comme la France, le Royaume-Uni ou certains pays scandinaves serait significatif. Il impliquerait une baisse des dépenses de santé comprise entre 30% et 40% »<sup>15</sup>. Soit au total des changements douloureux pour un grand nombre de retraités européens.

Le vieillissement démographique va amplifier le déclin économique relatif de l'Europe en réduisant la demande intérieure (c'est le phénomène inverse des « Trente Glorieuses »), en dissuadant les investissements productifs, en rognant le pouvoir d'achat des actifs déjà affecté par la stagnation de la rémunération du travail et par la précarisation de l'emploi. Il faut s'attendre à une désépargne des pays développés et à un déplacement des flux d'épargne vers l'Asie qui, sans le Japon, vers 2050 devrait accumuler 60% de l'épargne mondiale, contre 14% pour l'Europe, 10% pour l'Amérique Latine, 7% pour l'Amérique du Nord, 7% pour l'Afrique, 2% pour le Japon<sup>16</sup>. Le « choc démographique » risque donc être plus violent pour l'Europe, y compris la Russie, que pour les autres continents.

## **2 Communautarisation et polarisation sociale : les risques politiques.**

La confiance, qui est la source de toute démocratie et qui conditionne le bon fonctionnement de la loi, est une construction collective qui suppose l'adhésion à des valeurs communes, et l'acceptation de règles sociales, de solidarités. Toutes choses difficiles à concevoir, à élaborer et à respecter en dehors d'une communauté politique cohésive. Or, la mondialisation trouble gravement les consensus nationaux des démocraties en les déstructurant socialement, et en les faisant verser, à la fois, dans le communautarisme (par suite à l'hétérogénéisation des populations) et dans une nouvelle polarisation catégorielle. Tout cela au titre de la maximisation des intérêts particuliers. Ainsi se confirme le pronostic de Georg Simmel d'après lequel la culture moderne dominée par le rôle de l'argent conduit à la conjonction de deux états sociaux, l'interdépendance et l'indifférence. En devenant le référent universel, l'argent a, d'un côté, libéré l'agir économique de toutes les contraintes, mais de l'autre, il fait perdre le sens de toute sociabilité à des agents de plus en plus dépersonnalisés. La culture d'indifférence qui l'emporte, en même temps qu'elle amoindrit le lien social et qu'elle

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.66.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.67.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.35.



décrédibilise la démocratie (taux d'abstention de plus en plus élevés dans les différentes élections en Europe), est un obstacle de plus à la construction politique européenne, parce qu'elle empêche l'émergence d'un véritable sentiment de solidarité et de préférence communautaire.

## **2-1 Immigration et communautarisme.**

L'ampleur des migrations internationales pose partout à travers le monde le problème de la coexistence des cultures. La volte face de l'anthropologue indien Arjun Appadurai quant à cette réalité en témoigne. Dans un premier livre, il entendait expliquer que la rencontre des migrations de masse et des nouvelles technologies de communication allait entraîner une interpénétration des cultures (Appadurai, 2001). Il croyait alors, tout en admettant que « les groupes migrent, se rassemblent dans des lieux nouveaux, reconstruisent leur histoire et reconfigurent leur projet ethnique » (p. 89), à la réalisation, à l'échelle globale, d'une « fédération de diasporas ». Mais, il lui a fallu déchanter et admettre que celle-ci ne saurait être autre chose qu'une communautarisation du monde. En effet, la juxtaposition qu'il lui a fallu constater dans toutes les sociétés multiculturelles de ce qu'il appelle des « lieux postnationaux » (il entend par là, la prolifération de micro-espaces diasporiques clos, « enfermés dans leur petite bulle », mais connectés entre semblables), est fondatrice d'une ethnicité réticulaire moderne, porteuse d'une dynamique d'implosion. C'est pourquoi, dans un second livre, l'anthropologue indien reconnaît qu'il a pêché par un optimisme naïf (Appadurai, 2007). La globalisation culturelle, il en convient, n'est pas synonyme de pacification du monde. Appadurai s'interroge en particulier sur deux conséquences, sans pouvoir apporter d'explications. D'une part, sur le fait que les minorités, par leur démultiplication récente consécutive à l'intensification des flux migratoires, « génèrent aujourd'hui de nouvelles inquiétudes quant aux droits (humains ou autres) à la citoyenneté, à l'appartenance et au caractère autochtone, et aux droits octroyés par l'Etat (ou par ce qu'il en reste » (Appadurai, 2007, p. 67). D'autre part, sur la schizophrénie qu'engendre l'hybridité de la culture de ceux qui depuis les pays du Sud viennent s'installer en Occident. Par exemple, à l'instar de ce qui se passe pour nombre de ses concitoyens indiens, Appadurai constate qu'« ils finissent en Amérique en tant qu'émigrés civils et exilés moraux » (Appadurai, 2007, p.176), parce qu'en tant qu'Américains, ils ont un puissant sentiment de leurs droits et de leurs libertés, dont ils cherchent à jouir dans toutes leurs dimensions. En tant que Non-Américains, ils conservent un sentiment de répulsion, d'aliénation et de distance qu'ils ont peut-être toujours eu » (Appadurai, 2007, p. 173).

La répétition un peu partout à travers le monde de cette ambivalence, suite à la mobilité devenue sans borne des humains, et à la résistance à l'assimilation des identités diasporiques grâce à leur connectivité médiatique, laisse présager la communautarisation d'un grand nombre de sociétés. Ainsi des hommes d'Etat, comme le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan encourage les Turcs installés en France à prendre la nationalité française qui leur est offerte, tout en veillant à conserver leur identité turque et à ne pas se laisser assimiler. Il l'a fait lors de sa dernière visite officielle à Paris, au Zénith, en s'adressant à eux le 8 Avril 2010. Il y revenait d'ailleurs, puisqu'il avait déjà tenu des propos semblables pendant son voyage officiel en Allemagne en 2008, où il avait réclamé la création d'écoles, de collèges et de lycées turcs.

La cohabitation des cultures au sein de populations de plus en plus hétérogènes risque de devenir d'autant plus problématique dans certains pays européens tels que la France que, comme le montre Michèle Tribalat, directrice de recherche à l'INED, la justification économique de l'immigration (celle qui la légitime) s'est fortement érodée, et cela pour trois raisons. En premier lieu, parce que le nombre d'entrées au titre de travailleur est désormais dérisoire : 7500 personnes en France, en 2007, soit 5% du flux d'immigrants (p. 38). Les flux familiaux prennent désormais une part écrasante (55% en 2007). En second lieu, parce que contrairement aux idées reçues, et pour différentes causes que révèlent plusieurs rapports européens, « l'immigration n'apparaît pas en mesure de contrer le vieillissement et ses effets financiers » (p.100). En troisième lieu, parce que l'immigration est principalement formée de personnes non qualifiées, elle exerce une pression vers le bas sur les salaires (raison pour laquelle les organisations patronales lui sont favorables), alors que comme l'indique le rapport de la Chambre des Lords britannique relatif à la question : « L'argument qui soutient qu'une immigration nette est nécessaire pour occuper les emplois vacants et que les immigrants occupent des emplois que les locaux ne peuvent ou ne veulent pas exercer est fondamentalement erroné. Il ignore les alternatives potentielles à l'immigration pour répondre aux pénuries de main d'œuvre, y compris l'ajustement par les prix dans un marché du travail compétitif et l'accroissement de l'offre de travail local qui en résulterait en l'absence d'immigration » (p.136). Dans ces conditions, la seule politique migratoire qui serait rationnelle serait celle qui arrêterait la migration familiale au profit d'une immigration hautement qualifiée. Faute de quoi, il faut s'attendre à une multiplication des « concentrations ethniques favorisées par un évitement des lieux par les natifs » (p.163), socialement

marginalisées, de plus en plus ghettoïsées, et sources de tensions ou troubles qui perturbent la société toute entière.

## **2-2 Polarisation et fracture sociales.**

La situation se complique et la crise de confiance s'aggrave en raison d'une polarisation sociale de plus en plus forte et déstabilisante. Des études récentes sur l'ensemble des pays de l'OCDE font ressortir la forte croissance des inégalités. Par exemple, le coefficient de Gini qui mesure l'écart entre les plus riches et les plus pauvres à l'intérieur d'un même Etat (échelle de 0 à 1, entre l'égalité parfaite et l'écart extrême) est passé de 0,24 en 1990 à 0,31 en 2010 en Belgique. En France, plusieurs travaux confirment le lien entre la mondialisation et la dynamique des inégalités (QI, n°22, Nov-Dec 2006). Dans un livre à succès, David Rothkopf, constate que l'économie mondialisée est en train de créer une « superclasse globale » qui ne cesse de s'enrichir et de prospérer, tandis que les classes moyennes et populaires des pays développés subissent de plein fouet les effets de la crise (Rothkopf, 2008). Mélange d'hommes d'affaires, des médias, banquiers, financiers, chefs d'entreprise, écrivains, journalistes, vedettes du *show-business* et du sport, cette élite qui représenterait 10% de la population mondiale contrôlerait 85% des richesses mondiales. En son centre se tient la sphère financière, et autour gravitent les élites de différents ordres qui sont autant de relais d'influence. De son analyse, Rothkopf tire deux conséquences majeures pour la question de la confiance. D'abord, il s'avère que les individus qui participent à la nouvelle élite mondiale ont plus d'intérêts en commun qu'ils n'en ont avec les classes moyennes ou pauvres dont ils partagent la nationalité. Le fossé se creuse à l'intérieur de chaque société nationale parce que si dans le passé, en dépit des conflits interclasses, le travail et le capital allaient de pair, il n'en va plus du tout ainsi. Ensuite, avec la dégradation des conditions de vie des peuples, au moins aux Etats-Unis et en Europe, une opposition de plus en plus nette se dessine entre ceux que Rothkopf appelle les « globalistes et les nationalistes » (Rothkopf, 2008, p.145-189). C'est à dire entre l'oligarchie mondialiste d'une part, et les multiples mouvements populistes en pleine croissance (Italie, Pays Bas, Hongrie, Slovaquie, Danemark...). A l'occasion des difficultés financières et économiques qui s'annoncent, l'ajout de cette « ligne de faille politique du nouveau siècle » au phénomène de la communautarisation risque fort d'entraîner des changements politiques inattendus dans leur composition. La montée des populismes, véritables partis-champignons tant leur essor peut être brutal et rapide, en sera sans aucun doute le vecteur fondamental.

### **2-3 Montée des populismes et culture d'indifférence en Europe.**

Dans tout l'Occident, la porosité ou l'effacement des frontières économiques, les progrès des moyens de communication et de transport, et l'importance de l'immigration accréditent la transformation en cours de l'Etat-nation en un Etat-marché multiculturel. C'est à dire que de la conception d'un Etat qui relève d'une nationalité exclusive, à l'espace clos et contrôlé, et principalement préoccupé par la cohésion, la solidarité et la sécurité de sa population, on est passé à celle d'un Etat qui s'est soumis aux règles du marché, en cherchant à rendre ses structures les plus efficaces et les plus attractives possibles pour le capital, tout en admettant les allégeances multiples de ses populations dans le but de maximiser leurs gains et de favoriser les intérêts individuels.

La difficulté majeure réside alors dans la mise en place, encore en attente, d'une régulation socio-spatiale face à deux dérives cumulables. D'un côté, l'accroissement des disparités de revenus entre les plus riches, forcément très minoritaires même si leur nombre augmente (+16% aux Etats-Unis en 2009, après une chute de 27% en 2008, soit 7,8 millions de ménages qui disposent maintenant d'un million de dollars ou plus d'avoirs disponibles (Le Monde.FR/10.03.10)), et la masse des modestes et des pauvres socialement de plus en plus exposés. D'un autre côté, l'accentuation du communautarisme en raison d'un solde migratoire qui depuis 2002, dans l'Union européenne, a en gros triplé pour atteindre entre un million six cent mille et deux million de personnes par an. Car, il a pour effet d'élever de façon continue la proportion des populations non-européennes, avec des pourcentages particulièrement élevés (du cinquième à la moitié) dans de nombreuses métropoles, et par conséquent de compliquer sans cesse leur intégration, constate un analyste britannique (Michaels, 2009).

Or, le futur de l'Etat-marché, une sorte d'Etat-mosaïque avec ses risques d'implosion, est d'autant moins assuré qu'il s'est lui-même mis en danger à l'occasion de la crise de 2008-2009. Il s'est jeté dans une impasse financière alors qu'il va devoir faire front à une accumulation de difficultés. En sauvant le système financier international devenu insolvable, les Etats se sont endettés dans des proportions considérables, et ils sont maintenant sous la menace des marchés et des agences de notation. Ce qui est un comble. En sauvant les banques, ils ont fait un pari risqué. Ils ont cru qu'ils allaient rétablir la croissance et l'emploi, lui-même plombé par la mondialisation du marché du travail. Or le coût de l'opération est énorme. Il correspond au plus grand transfert de richesse de l'histoire du secteur public vers le secteur privé. Une mesure qui s'avère fort inopportune au moment où l'Etat-marché

surendetté est sollicité de toutes parts : financement de la protection sociale et des systèmes de retraite, traitement social du chômage, lutte contre la pauvreté, etc.

Il n'est donc pas surprenant que les tendances populistes prolifèrent à travers les pays européens. Dernier en date, le succès aux Pays-Bas, du PVV (Parti pour la liberté), aux élections législatives du 8 Juin 2010. Il a obtenu 24 sièges au lieu de 9 auparavant. Et il serait politiquement irresponsable de ne pas voir dans ces phénomènes la transcription électorale de l'inquiétude des peuples européens. Une inquiétude qu'alimente la politique libérale de la Commission Européenne, perçue comme l'institution-relais de l'OMC (et de la mondialisation). Non seulement l'Union européenne n'est pas parvenue à européaniser ses citoyens en les intégrant dans une même communauté politique, mais, et cela est grave en cette période de grande crise, elle n'a pas été capable de sublimer la culture d'indifférence qui caractérise toujours les relations qu'entretiennent entre eux les Européens, comme le montre une enquête récente (Politique européenne, 2008/3). Celle-ci se traduit dans les faits de la façon suivante : « D'une part, tout le monde joue pacifiquement le même jeu et y prend (plutôt) plaisir, d'autre part, tout le monde reste un partisan, plus ou moins distancié de ses intérêts propres » (PE, p.25). L'enquête incite au scepticisme quand elle analyse les réactions (par exemple, l'indifférence des Français et des Belges francophones pour leurs voisins européens, PE, p.143-164) à la question importante de savoir si une « préférence pour les autres Européens » pourrait, dans le moyen terme, compenser l'absence de connaissance, d'intérêt et d'attachement des Européens pour leur Union.

### **3 La solution du fédéralisme et de l'autocentration.**

La mondialisation actuelle, sans régulation économique et politique suffisante, génère de redoutables effets déstructurants sur les économies, notamment au sein de l'Union européenne où existent des modèles sociaux, généralement coûteux en termes de prélèvements obligatoires. L'ouverture des frontières à la libre circulation des biens et des facteurs, objectifs poursuivis par l'OMC mais aussi par l'Union européenne, conduit à accepter une spécialisation internationale où les avantages comparatifs sont déterminés par la faiblesse du taux de salaire ou /et de la protection sociale. Dès lors, des déficits extérieurs structurels sont apparus au sein de toutes les économies qui n'avaient pas les moyens de faire face au libre échange en même temps qu'elles disposaient d'une monnaie forte. Pire, celle-ci a escamoté les faiblesses et les déséquilibres. Aujourd'hui, ces déséquilibres n'ont aucune chance de se

résorber, sauf dans deux cas de figure : la sortie de la zone euro des Etats les plus affectés ou, comme cela semble être la direction choisie, l'adoption d'une forte austérité qui menace la demande interne d'une violente dépression. Ce choix politique risque d'autant plus de conduire à de graves troubles sociaux, quasi insurrectionnels, que ses effets se cumuleront dans les années qui viennent avec ceux engendrés par la désindustrialisation (les services ne constituent pas un gisement d'emplois qui puisse être substitué à l'emploi industriel) et par le vieillissement des populations. Le seul moyen d'échapper à cette sombre perspective consiste à recréer les conditions d'une croissance endogène basée sur la relance de l'emploi et la fin de la déflation salariale grâce à une nouvelle politique tarifaire européenne destinée à compenser les différentiels de coût de production des produits manufacturés, sur l'indépendance énergétique et sur la relance de la natalité.

### **3-1 L'avenir de la zone euro.**

Plusieurs scénarios peuvent être envisagés que l'on peut ramener à deux : le plus vraisemblable qui repose sur la conviction dans chaque pays que la construction européenne est la seule réponse aux défis communs et l'autre, fréquemment proposé par des hommes politiques, des économistes, etc., qui annonce la fin de la zone euro et qui s'avère en fait assez peu réaliste.

#### **3-1-1 - Une zone euro inégalitaire à plusieurs vitesses économiques**

Au fond, c'est la solution à laquelle nous conduit la crise grecque. En effet, les autorités et les élites grecques ne semblent pas envisager de solution aux difficultés économiques de leur pays en sortant de la zone euro. Le prix à payer peut être important et durable : à court-moyen terme, la résorption du déficit des finances publiques se traduira par une paupérisation accrue de la population, ce qui contribuera à l'accroissement des écarts de niveau de vie au sein de la zone euro. Dans ces conditions, la résorption des déficits des soldes courants sera un objectif particulièrement difficile à atteindre pour les pays les moins convergents en termes réels de la zone euro (même si la zone euro dégage globalement un excédent courant, comme c'est le cas d'ailleurs aujourd'hui). Mais la viabilité de longue période de la zone euro dépend aussi de la volonté des Etats membres de créer une régulation économique supranationale couvrant à la fois leurs politiques conjoncturelles et leurs actions structurelles de façon à homogénéiser davantage le tissu productif européen (objectif difficile

à atteindre) ou à défaut à compenser les écarts de niveau de vie entre les différents territoires de la zone (existence de divergence de vue entre Etats sur l'effort de solidarité nécessaire).

### **3-1-2 - Le risque d'un délitement institutionnel de la zone euro**

Ce scénario est souvent envisagé mais il est peu probable parce qu'il est moins rationnel qu'il n'y paraît. C'est une alternative basée sur le retour à une monnaie et une politique de change nationales pour des pays en difficulté de convergence réelle. Elle peut permettre une certaine reconquête du marché intérieur mais le risque d'une perte de pouvoir d'achat extérieur est très élevé (dépréciation du taux de change de la monnaie nationale) ainsi que la perte des avantages de l'internationalisation des économies (transferts d'innovation, absence de représailles commerciales en cas de protectionnisme avéré, etc.). Il s'agit là de dangers perçus comme dissuasifs par les pays de la zone euro qui sont aujourd'hui la cible de la spéculation des marchés financiers.

### **3-2 La nécessité d'un nouveau régime économique et social.**

Si le risque d'un éclatement de la zone euro semble incertain, il est évident que sa consolidation par la réduction des divergences implique un changement de régime économique et social, parce que l'on ne peut pas attendre que les économies émergentes aient achevé leur rattrapage, et parce qu'on ne pourra maintenir en Europe des politiques d'austérité trop longues et trop sévères. Cette rénovation économique et sociale recouvre plusieurs dimensions :

Dans l'immédiat, la financiarisation internationale débridée de l'économie nuit à l'intérêt général des populations. La spéculation engendre trop souvent des gains qui ne profitent qu'à une minorité très faible d'agents économiques qui perçoivent de très hauts revenus. Il doit être mis un terme au développement de la sphère financière pour elle-même. En outre, la spéculation, quand elle n'est pas à l'origine d'un problème économique, elle en aggrave en général les déséquilibres. On peut donner l'exemple actuel de la défiance des marchés financiers à l'égard des pays de la zone euro qui connaissent des déficits publics excessifs, pouvant accréditer l'idée de leur insolvabilité. Deux voies d'actions s'ouvrent alors :

. une meilleure régulation publique de la finance de marché, la solution optimale étant vraisemblablement la nationalisation du secteur bancaire et financier des pays de l'Union européenne ; pour pallier les déficits des finances publiques, il pourrait être possible d'émettre des titres publics européens financés par l'épargne privée des ménages (suivant en cela le modèle japonais de financement de la dette), ce qui éviterait de s'adresser aux très versatiles marchés des

capitaux internationaux et de subir les effets négatifs d'agences de notation dont on découvre aujourd'hui que leurs analyses sont parfois assez peu approfondies et partiales. Cela dit, cette modalité d'ajustement ne peut être utilisée de façon continue, les pays vivant «au-dessus de leurs moyens» devant réaliser les baisses de dépenses nécessaires. De plus, l'épargne privée ne peut exister que si elle est alimentée par une croissance économique suffisante et assainie qui ne soit pas altérée par une insertion défavorable dans la mondialisation. Or, comme on l'a dit précédemment, les pays les plus en difficulté de finances publiques dans la zone euro sont aussi ceux qui ont les soldes courants le plus dégradés.

. Soumettre les marchés internationaux (au niveau mondial ou régional) à une régulation telle que celle observée pour la politique de la concurrence aux Etats-Unis (politique bâtie au fil du temps, ce qui lui a donné une forte cohérence) avec la saisine des tribunaux qui utilisent toute l'étendue des sanctions pénales. Ainsi, en cas de spéculation avérée sur un bien collectif telle qu'une monnaie nationale<sup>17</sup>, celle-ci deviendrait un délit qui exposerait le ou les auteurs à des amendes pécuniaires ou/et à des peines d'emprisonnement, suivant en cela l'exemple des sanctions proposées pour le non-respect du Sherman Act aux Etats-Unis<sup>18</sup> en matière de politique de la concurrence.

Au plan commercial, sans forcément remettre à l'ordre du jour la notion de préférence communautaire difficile à mobiliser, un changement de régime s'impose. Afin, d'une part, de préserver les derniers sites industriels européens (aujourd'hui le ratio export/import de l'UE avec la Chine pour les produits manufacturés est de 1 à 3), et d'autre part, d'éviter la déflation salariale engendrée par la concurrence des pays à bas salaires, les délocalisations, et l'immigration de personnes non qualifiées. Ceci implique la substitution d'une politique commerciale pragmatique, sectorisée et adaptée aux partenaires à la doctrine libre-échangiste et multilatérale.

### **3-3 Autocentration et partenariat avec la Russie.**

Finalement, il s'agit de recentrer l'Union européenne sur elle-même, sur ses intérêts économiques et ses enjeux sociaux, d'en faire l'institution qui permet aux peuples européens de surmonter les conséquences d'une globalisation qui risque sinon de les pousser vers un « sauve

---

<sup>17</sup> La spéculation contre un bien collectif (le cours d'une monnaie nationale) doit être distinguée de l'arbitrage ou de la couverture légitime d'un risque de change sur une opération commerciale réelle ou sur un portefeuille de titres.

<sup>18</sup> J.C Gallo, K. G. Dau-Schmidt, J. L. Craycraft et C. J. Parker, *Criminal penalties under the Sherman Act : a study of law and economics*, Research in Law and Economics, Volume 16, pp 25-71, 1994.



qui peut » catastrophique pour chacun. Mais, un tel objectif n'est concevable que dans une démarche fédéraliste progressive qui consistera à concrétiser prioritairement l'approfondissement de l'intégration économique avec une coopération renforcée autour d'un « noyau dur », soit quelques États membres convergents et complémentaires sur le plan des structures économiques. Cela constituerait la première ébauche d'un État fédéral européen. La régulation publique de l'union monétaire à 16 est, en effet, très insuffisante avec une divergence économique interne qui s'accroît et qui n'est résorbable qu'à moyen terme entre les États.

Compte tenu du lien défavorable de nombre de pays de la zone euro avec la mondialisation (les délocalisations d'activités notamment dans la zone asiatique et concurrence internationale sur les marchés domestiques ayant comme on l'a dit contribué à détériorer les soldes courants de ces pays), il leur faut donc adapter leur offre productive. La montée en gamme ou la mise sur le marché de produits plus intenses en innovation qui sont préconisées pour les pays développés de l'OCDE ne permettent pas de créer des emplois à la hauteur des besoins. De plus, l'innovation elle-même s'internationalise et elle pourrait n'être plus à terme monopolisée par les actuels pays leaders (Etats-Unis, pays européens, Japon notamment).

Dès lors, le risque d'une dérive complète des pays actuellement les plus en difficulté en termes de soldes courants de la zone euro (Grèce, Espagne, Portugal, Irlande et dans une certaine mesure, l'Italie et la France), en raison de leur impossible insertion dans la nouvelle DIT, doit conduire l'Union européenne à édifier une nouvelle forme de Welfare State. L'UE doit se préoccuper de plus en plus des questions de cohésion sociale et territoriale afin que ne s'aggravent pas les disparités interrégionales en Europe, et ne pas laisser le traitement des problèmes sociaux exclusivement aux États membres au nom de la subsidiarité. Dans cette optique, il pourrait être créé un outil mixte (national/communautaire) visant à assurer aux personnes durablement exclus de l'activité une couverture minimale des besoins essentiels (CMBE) en alimentation, en logement, en transport et en santé. La solidarité doit s'exprimer à l'égard des exclus de la mondialisation qui dans chacun des États membres seront de plus en plus nombreux. Faute de quoi, les tensions sociales pourraient devenir insupportables. Cela implique aussi une maîtrise des flux migratoires de manière à ce qu'ils n'engendrent pas des coûts sociaux et économiques supplémentaires. Dans ce sens, une harmonisation stricte des accords de Schengen est nécessaire de façon à ce qu'une immigration massive ne vienne pas compliquer la recherche d'un nouvel équilibre social intra-communautaire dans un contexte de rareté relative de la demande de travail en Europe..

Enfin, la politique d'élargissement est à reconsidérer dans la mesure où n'étant pas, en même temps, une politique d'approfondissement de l'intégration, elle a conduit à accroître les difficultés de l'Union européenne. Elle concerne, en effet, des pays très en retard en matière de développement économique et social et elle doit donc marquer une pause. Un scénario pragmatique pourrait consister à utiliser désormais l'Espace économique européen (EEE) comme structure de voisinage et de coopération de tout pays périphérique à l'Union européenne (les Etats balkaniques, la Turquie et les pays de l'est européen, non membres actuels de l'Union européenne pourrait s'y retrouver). Dans cette perspective le partenariat avec la Russie, existant mais mis en sommeil, doit être prioritaire et réel parce que les derniers bouleversements historiques et la mondialisation, qui s'organise de plus en plus autour du Pacifique, ont créé une situation géostratégique et géoéconomique tout à fait inédite (une solidarité de fait) pour l'Europe et la Russie par rapport au reste du monde. Rien ne serait plus maladroit et pénalisant pour tous les partenaires continentaux que de voir les deux ensembles se tourner le dos, comme ils ont eu trop tendance à le faire ces dernières années. La convergence des cultures, l'évidente complémentarité des économies (ressources naturelles d'un côté, occasions d'investir de l'autre), la synergie des innovations et des technologies, la dynamique territoriale d'un vaste espace à aménager sont les bonnes raisons de bâtir un ensemble stable et prospère, assis sur la sécurité énergétique et à l'abri des ingérences et des turbulences du monde environnant.

**Rome juillet 2010**